

force à déloger de leurs commodes respectives.

UN LIVRE IMPORTANT

Dans la grande mêlée sociale, au milieu des confusions...

On ne peut pas se passer d'un système moral et philosophique...

LE CONGRÈS JEANNE D'ARC

La séance du matin. — La presse. — L'action sociale de la femme.

Paris, 31 mai. — La séance est ouverte à neuf heures 20.

Le baron Baude présente un rapport détaillé sur l'organisation de l'agence de la « Presse ouvrière ».

Mme Dour, de Raon l'Étape, dans les Vosges (diocèse de Saint-Dié), fait une brève communication...

Mme de Diebach termine sa communication en émettant le vœu qu'une commission soit constituée...

Mme Labruyère (Françoise Dorive, du « Devoir des femmes françaises »), souhaite que la base des travaux des cercles d'études soit l'étude de l'histoire de France...

On entend ensuite, sur les cercles d'études, M. l'abbé Deleau, qui remplace M. le chanoine Lagardère, de Besançon, empêché.

M. l'abbé Garnier parle de l'Évangile dans les cercles d'études. L'Évangile est un livre et un acte.

La séance se termine par la lecture d'un excellent rapport de Mme Bourcier sur l'œuvre de la Presse pour tous.

L'œuvre de la presse tout tous a quatre ans d'existence, son influence, toujours grandissante, tire les hommes qui l'avaient désertés...

La séance est levée à 11 heures et demie.

La séance de l'après-midi. — La séance d'été de la société de Saint-Jean.

Paris, 31 mai. — La séance est ouverte à deux heures et demie.

M. Bidry explique l'attitude observée par les syndicats jaunes depuis leur fondation.

M. Bidry explique l'attitude observée par les syndicats jaunes depuis leur fondation.

M. Bidry explique l'attitude observée par les syndicats jaunes depuis leur fondation.

M. Bidry explique l'attitude observée par les syndicats jaunes depuis leur fondation.

M. Bidry explique l'attitude observée par les syndicats jaunes depuis leur fondation.

M. Bidry explique l'attitude observée par les syndicats jaunes depuis leur fondation.

M. Bidry explique l'attitude observée par les syndicats jaunes depuis leur fondation.

M. Bidry explique l'attitude observée par les syndicats jaunes depuis leur fondation.

M. Bidry explique l'attitude observée par les syndicats jaunes depuis leur fondation.

M. Bidry explique l'attitude observée par les syndicats jaunes depuis leur fondation.

M. Bidry explique l'attitude observée par les syndicats jaunes depuis leur fondation.

M. Bidry explique l'attitude observée par les syndicats jaunes depuis leur fondation.

M. Bidry explique l'attitude observée par les syndicats jaunes depuis leur fondation.

M. Bidry explique l'attitude observée par les syndicats jaunes depuis leur fondation.

La séance de l'après-midi. — La séance d'été de la société de Saint-Jean.

Paris, 31 mai. — La séance est ouverte à deux heures et demie.

M. Bidry explique l'attitude observée par les syndicats jaunes depuis leur fondation.

M. Bidry explique l'attitude observée par les syndicats jaunes depuis leur fondation.

M. Bidry explique l'attitude observée par les syndicats jaunes depuis leur fondation.

M. Bidry explique l'attitude observée par les syndicats jaunes depuis leur fondation.

M. Bidry explique l'attitude observée par les syndicats jaunes depuis leur fondation.

M. Bidry explique l'attitude observée par les syndicats jaunes depuis leur fondation.

M. Bidry explique l'attitude observée par les syndicats jaunes depuis leur fondation.

M. Bidry explique l'attitude observée par les syndicats jaunes depuis leur fondation.

M. Bidry explique l'attitude observée par les syndicats jaunes depuis leur fondation.

M. Bidry explique l'attitude observée par les syndicats jaunes depuis leur fondation.

M. Bidry explique l'attitude observée par les syndicats jaunes depuis leur fondation.

M. Bidry explique l'attitude observée par les syndicats jaunes depuis leur fondation.

M. Bidry explique l'attitude observée par les syndicats jaunes depuis leur fondation.

M. Bidry explique l'attitude observée par les syndicats jaunes depuis leur fondation.

La séance de l'après-midi. — La séance d'été de la société de Saint-Jean.

Paris, 31 mai. — La séance est ouverte à deux heures et demie.

M. Bidry explique l'attitude observée par les syndicats jaunes depuis leur fondation.

M. Bidry explique l'attitude observée par les syndicats jaunes depuis leur fondation.

M. Bidry explique l'attitude observée par les syndicats jaunes depuis leur fondation.

M. Bidry explique l'attitude observée par les syndicats jaunes depuis leur fondation.

M. Bidry explique l'attitude observée par les syndicats jaunes depuis leur fondation.

M. Bidry explique l'attitude observée par les syndicats jaunes depuis leur fondation.

M. Bidry explique l'attitude observée par les syndicats jaunes depuis leur fondation.

M. Bidry explique l'attitude observée par les syndicats jaunes depuis leur fondation.

M. Bidry explique l'attitude observée par les syndicats jaunes depuis leur fondation.

M. Bidry explique l'attitude observée par les syndicats jaunes depuis leur fondation.

M. Bidry explique l'attitude observée par les syndicats jaunes depuis leur fondation.

M. Bidry explique l'attitude observée par les syndicats jaunes depuis leur fondation.

M. Bidry explique l'attitude observée par les syndicats jaunes depuis leur fondation.

M. Bidry explique l'attitude observée par les syndicats jaunes depuis leur fondation.

La séance de l'après-midi. — La séance d'été de la société de Saint-Jean.

Paris, 31 mai. — La séance est ouverte à deux heures et demie.

M. Bidry explique l'attitude observée par les syndicats jaunes depuis leur fondation.

M. Bidry explique l'attitude observée par les syndicats jaunes depuis leur fondation.

M. Bidry explique l'attitude observée par les syndicats jaunes depuis leur fondation.

M. Bidry explique l'attitude observée par les syndicats jaunes depuis leur fondation.

M. Bidry explique l'attitude observée par les syndicats jaunes depuis leur fondation.

M. Bidry explique l'attitude observée par les syndicats jaunes depuis leur fondation.

M. Bidry explique l'attitude observée par les syndicats jaunes depuis leur fondation.

M. Bidry explique l'attitude observée par les syndicats jaunes depuis leur fondation.

M. Bidry explique l'attitude observée par les syndicats jaunes depuis leur fondation.

M. Bidry explique l'attitude observée par les syndicats jaunes depuis leur fondation.

M. Bidry explique l'attitude observée par les syndicats jaunes depuis leur fondation.

M. Bidry explique l'attitude observée par les syndicats jaunes depuis leur fondation.

M. Bidry explique l'attitude observée par les syndicats jaunes depuis leur fondation.

M. Bidry explique l'attitude observée par les syndicats jaunes depuis leur fondation.

DERNIÈRE HEURE

(De nos Correspondants particuliers et par fil spécial)

La Grève générale

Des Inscrits maritimes L'attitude du gouvernement

Marseille, 31 mai. — A 11 heures, le comité national de défense des gens de mer, a tenu une réunion privée, et à laquelle assistait M. Rivelli.

D'autre part, les armateurs se sont réunis au siège du syndicat de la marine marchande.

Tandis qu'il était en séance, ils ont reçu une dépêche de Paris d'où il résulterait que, si le fait était le gouvernement, pour résister à un mouvement d'allure révolutionnaire, prendrait des mesures qui assureraient la liberté des pavillons étrangers par le cabotage entre ports français.

La Fête de Jeanne d'Arc

La commission législative. — Un contre-projet

Paris, 31 mai. — Le conseil des ministres s'occupera, demain, entre autres choses, de la question de la grève des inscrits maritimes.

Des aujourd'hui, les membres du gouvernement ont examiné, dans des conversations particulières, les diverses mesures auxquelles il conviendrait d'avoir recours pour que la France et ses colonies n'aient pas trop à souffrir de l'état de choses créé par cette grève.

SUCRE & ALCOOL

Fabricants et distillateurs du Nord attendus par le groupe interparlementaire du sucre et de l'alcool

Paris, 31 mai. — Les fabricants et distillateurs de la région du Nord, ont été entendus aujourd'hui par le groupe interparlementaire du sucre et de l'alcool.

Ces industriels n'ont demandé ni privilège ni prime, mais ils se sont élevés contre toute prime qui leur serait accordée, sans distinction de taxe.

Le Comité exécutif de la grève vient de s'occuper d'installer des équipes de sauvetage qui de-

LA CATASTROPHE DU « IENA »

Vif incident à la Commission d'enquête

Paris, 31 mai. — Un vif incident s'est produit à la Commission d'enquête sur la catastrophe du « Iena ».

M. de Lamarzelle a demandé au Sénat de ne pas passer à la discussion des articles du projet de loi sur la suppression des jeux dans les villes d'eaux et stations balnéaires.

M. de Lamarzelle a demandé au Sénat de ne pas passer à la discussion des articles du projet de loi sur la suppression des jeux dans les villes d'eaux et stations balnéaires.

M. de Lamarzelle a demandé au Sénat de ne pas passer à la discussion des articles du projet de loi sur la suppression des jeux dans les villes d'eaux et stations balnéaires.

M. de Lamarzelle a demandé au Sénat de ne pas passer à la discussion des articles du projet de loi sur la suppression des jeux dans les villes d'eaux et stations balnéaires.

M. de Lamarzelle a demandé au Sénat de ne pas passer à la discussion des articles du projet de loi sur la suppression des jeux dans les villes d'eaux et stations balnéaires.

M. de Lamarzelle a demandé au Sénat de ne pas passer à la discussion des articles du projet de loi sur la suppression des jeux dans les villes d'eaux et stations balnéaires.

M. de Lamarzelle a demandé au Sénat de ne pas passer à la discussion des articles du projet de loi sur la suppression des jeux dans les villes d'eaux et stations balnéaires.

M. de Lamarzelle a demandé au Sénat de ne pas passer à la discussion des articles du projet de loi sur la suppression des jeux dans les villes d'eaux et stations balnéaires.

M. de Lamarzelle a demandé au Sénat de ne pas passer à la discussion des articles du projet de loi sur la suppression des jeux dans les villes d'eaux et stations balnéaires.

M. de Lamarzelle a demandé au Sénat de ne pas passer à la discussion des articles du projet de loi sur la suppression des jeux dans les villes d'eaux et stations balnéaires.

M. de Lamarzelle a demandé au Sénat de ne pas passer à la discussion des articles du projet de loi sur la suppression des jeux dans les villes d'eaux et stations balnéaires.

DERNIÈRES NOUVELLES RÉGIONALES

LA GRÈVE DES INSCRITS À DUNKERQUE

— Au cours d'une réunion tenue vendredi, vers le soir, à la Bourse du Travail, sur l'ordre de M. Riquet, la grève a été proclamée.

M. Girou, capitaine au cabotage, président du comité de défense des gens de mer pour la section de Dunkerque présidait la réunion.

Il a préché le calme. Les rôles seront déposés samedi matin. Le nombre des hommes d'équipage de bateau français actuellement dans le port de Dunkerque, et qui vont faire, est de 454.

POUR FETER UN NOUVEAU LEGIONNAIRE À SAINT-OMER. — Un banquet a été offert hier soir, à sept heures, dans le salon de l'Hôtel de Commerce, à Saint-Omer.

M. Ringot, président du tribunal de commerce de Saint-Omer, a prononcé le discours d'ouverture.

M. Ringot, président du tribunal de commerce de Saint-Omer, a prononcé le discours d'ouverture.

M. Ringot, président du tribunal de commerce de Saint-Omer, a prononcé le discours d'ouverture.

M. Ringot, président du tribunal de commerce de Saint-Omer, a prononcé le discours d'ouverture.

M. Ringot, président du tribunal de commerce de Saint-Omer, a prononcé le discours d'ouverture.

M. Ringot, président du tribunal de commerce de Saint-Omer, a prononcé le discours d'ouverture.

M. Ringot, président du tribunal de commerce de Saint-Omer, a prononcé le discours d'ouverture.

M. Ringot, président du tribunal de commerce de Saint-Omer, a prononcé le discours d'ouverture.

DERNIÈRES NOUVELLES RÉGIONALES

LA GRÈVE DES INSCRITS À DUNKERQUE

— Au cours d'une réunion tenue vendredi, vers le soir, à la Bourse du Travail, sur l'ordre de M. Riquet, la grève a été proclamée.

M. Girou, capitaine au cabotage, président du comité de défense des gens de mer pour la section de Dunkerque présidait la réunion.

Il a préché le calme. Les rôles seront déposés samedi matin. Le nombre des hommes d'équipage de bateau français actuellement dans le port de Dunkerque, et qui vont faire, est de 454.

POUR FETER UN NOUVEAU LEGIONNAIRE À SAINT-OMER. — Un banquet a été offert hier soir, à sept heures, dans le salon de l'Hôtel de Commerce, à Saint-Omer.

M. Ringot, président du tribunal de commerce de Saint-Omer, a prononcé le discours d'ouverture.

M. Ringot, président du tribunal de commerce de Saint-Omer, a prononcé le discours d'ouverture.

M. Ringot, président du tribunal de commerce de Saint-Omer, a prononcé le discours d'ouverture.

M. Ringot, président du tribunal de commerce de Saint-Omer, a prononcé le discours d'ouverture.

M. Ringot, président du tribunal de commerce de Saint-Omer, a prononcé le discours d'ouverture.

M. Ringot, président du tribunal de commerce de Saint-Omer, a prononcé le discours d'ouverture.

M. Ringot, président du tribunal de commerce de Saint-Omer, a prononcé le discours d'ouverture.

M. Ringot, président du tribunal de commerce de Saint-Omer, a prononcé le discours d'ouverture.